

**De :** Albert Driessen

**Envoyé :** jeudi 4 novembre 2021 14:21

**À :** Accueil urbanisme <accueil.urbanisme@communautesoragout.fr>

**Objet :** Fwd: PLUI Massaguel/Dourgnès/ Eolliennes

----- Forwarded message -----

**From:** **Albert Driessen**

**Date:** Thu, Nov 4, 2021, 14:18

**Subject:** PLUI Massaguel/Dourgnès/ Eolliennes

**To:** <[accueil.urbanisme@communautesoragout.fr](mailto:accueil.urbanisme@communautesoragout.fr)>

A l'attention de M. le commissaire enquêteur de la révision alléguée #1 du PLUi

Je considère que je n'ai pas été informé, ni assez tôt, sur la base de documents moins partisans que ceux donnés par les seuls constructeurs d'éoliennes et je pense que le changement de classement des parcelles, actuellement forestières naturelles, en vue de la construction de 8 éoliennes sur la crête en bordure de la Montagne Noire, juste au dessus de Massaguel, de Dourgnès et de la plaine, aura des conséquences et nuisances graves sur la biodiversité, la beauté des paysages, le bien-être des habitants, ses perspectives d'avenir.

Je dis donc NON au changement de classement des parcelles et NON aux éoliennes chez nous - ce serait une erreur monumentale de les mettre en place, pour nous et nos enfants.

Albert Driessen